

Cet exercice a l'avantage :

1. De nous donner le temps de faire chaque semaine notre heure d'adoration sans qu'on puisse nous déranger pendant ce temps.
2. De nous prémunir contre le relâchement et les défaillances de notre volonté en nous obligeant, pou rainsi dire, de remplir nos obligations de Prêtre-Adorateur.
3. De nous permettre de faire l'Exposition privée, et de donner la bénédiction du Très Saint Sacrement avec le saint Ciboire sans que la permission de l'Evêque soit requise pour cela.
4. De faire participer nos fidèles aux fruits de l'adoration, et de ranimer ainsi dans notre paroisse la foi, l'amour et la confiance envers la Sainte Eucharistie, et d'honorer davantage Notre-Seigneur par un hommage public.

C'est pour tous ces motifs que S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, pendant les retraites ecclésiastiques, a recommandé si instamment cette pratique aux prêtres de son diocèse, et surtout aux Prêtres-Adorateurs.

D'ailleurs cette idée n'est plus, heureusement, à l'état de projet ou d'essai : elle est réalisée déjà dans un certain nombre de paroisses. En voici par exemple quelques-unes où nos Confrères l'ont établie, et où ils ont tous à s'en féliciter :

St Ubald, Co. Portneuf ; St Alphonse, Co. Chicoutimi ; St Hélène, Toronto ; St Cœur de Marie, Co. Mégantic ; N.-D. de Latrière, Lac St Jean ; St Pascal, Co. Kamouraska, etc.

Nous serions heureux que tous nos Confrères qui font ainsi l'heure d'adoration nous en donnassent avis afin que nous puissions compléter cette liste, et que leur exemple excite tous nos Associés à les imiter.

Notice sur l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement.

On nous demande souvent des feuillets pour faire connaître aux fidèles la nature et les avantages spirituels de l'Archiconfrérie. Nous sommes heureux d'offrir à nos Confrères une courte Notice, aussi complète que possible, qu'ils pourront distribuer à leurs agrégés pour leur rappeler leurs obligations, et aux autres fidèles pour les engager à entrer dans cette pieuse Association.

La douzaine : 5 c. ; — le cent : 25.